

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dimanche 25 septembre 2011

DÉPARTEMENT DES YVELINES

Liste conduite par **André Vanhollebeke**



Rassemblement du centre droit et de la droite modérée pour les Yvelines



“ Défenseur convaincu des valeurs du Centre, ancien délégué départemental de l'UDF, j'ai décidé de conduire cette liste totalement représentative d'une force politique toujours très présente dans notre département des Yvelines. ”

ANDRÉ VANHOLLEBEKE

Rassemblement du centre droit et de Conviction Légitimité

Le 25 septembre 2011, pour la première fois, le Sénat sera renouvelé par moitié et vous élirez les **six sénateurs et sénatrices** qui représenteront le département des Yvelines au sein de la Haute Assemblée.



“La crise que nous traversons, inquiétante à plus d’un titre, ne trouvera de réponse que dans l’approfondissement de la construction européenne. Les progrès ne se réalisent que dans l’urgence. Le moment est venu !”

En raison du nombre de listes déjà constituées, l’offre politique présentée aux grands électeurs apparaît d’une **grande diversité** et doit permettre à chacun de fixer un choix en **parfaite adéquation avec ses convictions**, ce qui n’est pas si fréquent dans un pays où dominent les scrutins majoritaires.

Dans le système politique français où coexistent deux Chambres, le Sénat est considéré traditionnellement comme le représentant des collectivités territoriales. Il est donc naturel que chaque candidat se présente comme **garant de leur autonomie** et **nous ne faillirons pas à la tradition**.

Hors le cas des lois organiques, le Sénat ne peut résister à la volonté conjointe de l’Assemblée nationale et du Gouvernement. En revanche, **sa capacité à influencer sur le contenu du travail législatif reste très forte**. Dans un système politique où la volonté de réforme s’accompagne souvent d’une surproduction législative et réglementaire, il est important que le temps de réflexion qu’impose l’intervention du **Sénat** permette **l’expression d’opinions différentes et de sensibilités particulières**.

C’est dans ce contexte et au sein de la Haute Assemblée que les valeurs du Centre droit et de la Droite Modérée peuvent trouver leur véritable place.

Cela suppose, par conséquent, d’**énoncer clairement** les grandes orientations qui doivent inspirer **nos actions**.

Il y a tout d’abord, l’ardente nécessité de poursuivre et d’**approfondir la construction européenne**.

L’ambiguïté de la classe politique, tendant à renvoyer à Bruxelles la responsabilité d’un **excès de réglementation** auquel elle a bien évidemment consenti et même collaboré, a conduit pratiquement à une **paralyse du discours**. Plus personne n’ose aborder un tel sujet. Il est clair, cependant, que les difficultés que traversent actuellement nos économies ne trouveront de **réponse que dans plus d’Europe** et non dans le repli dicté par la peur. Il est certain que les pays de l’Euroland doivent **avancer vers une**



Retrouvez l’actualité du Rassemblement du centre
<http://vanhollebeke.fr>

la droite modérée pour les Yvelines

Engagement

légitimité Engagement

coordination de leur politique économique et financière et élever, face aux marchés, le rempart de leur solidarité.

L'ardente nécessité d'assurer le retour à un équilibre budgétaire satisfaisant conditionne le retour à la prospérité de notre économie. L'optimisation du fonctionnement de l'État et une meilleure **efficacité de la dépense budgétaire** en constituent le premier objectif.

Il y a ensuite l'**affirmation du principe de subsidiarité** qui vaut aussi bien à l'échelon européen qu'à l'échelon national.

Chaque décision doit être prise au niveau local le plus pertinent. La décentralisation doit être conduite jusqu'à son terme et la **mise en œuvre de la réforme territoriale** s'inspirer, dans son application, de deux principes fondamentaux :

- **Simplifier** au maximum le « Mille-Feuille » administratif de manière à faciliter l'efficacité des actions de développement de l'économie de proximité.
- Permettre **à chaque citoyen, un accès lisible et facile** à ses représentants élus et aux autorités administratives qui le concernent.

La **défense de l'environnement** dans le cadre d'une politique énergétique claire. Comme vous l'avez sans doute remarqué, ce débat est largement évité. Le développement des énergies renouvelables doit être préservé tout en mobilisant dans le même temps les ressources scientifiques et financières nécessaires pour rendre l'énergie nucléaire plus sûre et plus durable.

L'**affirmation de la probité** de la classe politique et la **condamnation des dérives** constatées ainsi que la complaisance à l'égard de comportements qui dévalorisent la politique auprès de nos concitoyens.

Notre action s'inscrit clairement dans la logique de la majorité présidentielle.

Notre passé politique, les responsabilités assumées et notre engagement constant au centre droit vous donnent, dès à présent, toute **garantie de fidélité** à cette orientation, quels que soient les événements politiques futurs.

Le 25 septembre, engagez-vous au côté d'André Vanhollebeke.

**VOTEZ POUR LE RASSEMBLEMENT DU CENTRE DROIT
ET DE LA DROITE MODÉRÉE POUR LES YVELINES.**

droit et de la droite modérée Pour les Yvelines sur
2011.canalblog.com



“La protection de l'environnement et les activités associées restent l'une des priorités quelle que soit la conjoncture économique...”



“L'application de la réforme territoriale représente un enjeu majeur pour nos collectivités. Nous serons attentifs à défendre l'autonomie de nos communes et à préserver un accès facile aux élus responsables...”

Rassemblement du centre droit et de la droite modérée Pour les Yvelines



André VANHOLLEBEKE

Maire de Louveciennes depuis 2001, président de l'Amicale des Maires de la Banlieue Ouest, membre du bureau de l'Union des Maires des Yvelines, ancien délégué départemental de l'UDF, membre du bureau politique national du Nouveau Centre. Ancien responsable financier à EDF. Administrateur de la Caisse d'Épargne Ile-de-France

Email : yvelines.nc.senatoriales@gmail.com



Laetitia ORHAND

Maire-adjoint à Orgeval en charge de l'Environnement et du Développement durable. Chef d'entreprise en communication environnementale.



Jean-François TASSIN

Maire-adjoint à Maisons-Laffitte, membre du bureau politique national du Nouveau Centre. Président du SIVATRU, administrateur et membre du bureau de l'ORDIF, président d'honneur de l'IREST (Panthéon-Sorbonne), ancien directeur central de la BDPME-OSEO.



Nadine LANG

Maire-adjoint au Vésinet, en charge de l'Urbanisme, des Déplacements et du Transport, délégué à la Communauté de Communes de la Boucle de Seine.



Jean-Loup MARTIN

Maire-adjoint au Mesnil-le-Roi, chargé de l'Urbanisme et du Développement durable, membre du Parti Centriste Radical. Chef d'entreprise développement durable.



Tchérylène MAIRET

Déléguée départementale de "Femmes au Centre", vice-présidente de "Cœur de Poissy", membre "Des Amis de la Maison de Fer". Documentaliste audiovisuel de société marketing.



Lionel VILLERS

Maire-adjoint à Voisins-le-Bretonneux, chargé des Finances et des Jumelages, délégué communautaire du comité d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cadre commercial.



Lydie DUCHON

Conseillère municipale déléguée à Saint-Cyr-l'École, chargée du Commerce local et de l'Emploi. Assistante de direction.

EDITÉ PAR ANDRÉ VANHOLLEBEKE
IMPRIMÉ PAR LE RÉVEIL DE LA MARNE
SUR PAPIER ISSU DE FORÊTS
GÉRÉES DURABLEMENT



Le papier de ce produit provient de forêts gérées durablement.
SICOFCO 000992
© National Forest Group, Inc.